

Séance du 14 novembre à 19 heures

Le quatorze novembre deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Lamagdelaine, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (43)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), M. MARRE-Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels),

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VANBESIEEN Joëlle (Le Montat),

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (25)

Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors - procuration donnée à Mme MARTY), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors - procuration donnée à M. DELPECH), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), Mme BOYER Noëlle (Cahors), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors - procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à M. TULET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. PETIT Jean (Espère), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. GILES Jérôme (St Gély – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE).

Procurations : 6

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE
046-200023737-20191114-4_14_11_2019-DE
Regu le 20/11/2019

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Direction des Finances

Objet : Décision modificative 4 – Budget Principal Grand Cahors

A été adopté à la majorité

2 contre : M. MAFFRE et Mme RIVIERE (par procuration)

Affiché au
GRAND CAHORS le :



Délibération n° 04

22 NOV. 2019

AR PREFECTURE

048-200023737-20191114-4_14_11_2019-DE
Regu le 20/11/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 14 novembre 2019

Rapporteur : Daniel JARRY

Direction des Finances

Objet : Décision modificative 4 – Budget Principal Grand Cahors

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'avancée des projets, je vous propose d'ajuster les crédits ouverts lors du budget 2019 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
Investissement	Nature	Montants	Investissement	Nature	Montants
260apcp					
opé 232APCP	Plage Ptérosaures	- 535 000,00	13	subventions	-216 000,00
Opé 76	Etudes site brousseras	25 000,00	opé 223/13241	Fonds de concours Ville de Cahors rue Baudel	19 000,00
458209/822	erreur imputation	- 100 000,00	opé 223/13241	Fonds de concours Ville de Cahors solde trottoirs 2018	54 000,00
458109/822	erreur imputation	100 000,00	1641	reduction emprunt suite décalage paiement et obtention subventions	-367 000,00
	Opérations réelles	- 510 000,00		Opérations réelles	-510 000,00
	TOTAL INVESTISSEMENT -	510 000,00		TOTAL INVESTISSEMENT	-510 000,00
Fonctionnement	Nature	Montants	Fonctionnement	Nature	Montants
611/321300	restauration livres anciens	1 000,00	74718	DRAC restauration livres anciens	1 000,00
617/522300	Convention territoire	17 000,00	74718	Sub CAF convention territoire	17 000,00
	Opérations réelles	18 000,00		Opérations réelles	18 000,00
	Opérations d'Ordre	-		Opérations d'Ordre	0,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 000,00		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 000,00

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'adopter la décision modificative n° 4 du budget principal du Grand Cahors pour l'exercice 2019 dans les conditions indiquées dans le tableau ci-dessus ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérécourse accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte consécutif à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE